

Les EcoQuartiers

Définitions et politiques nationales



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

Les EcoQuartiers

Définitions et politiques nationales

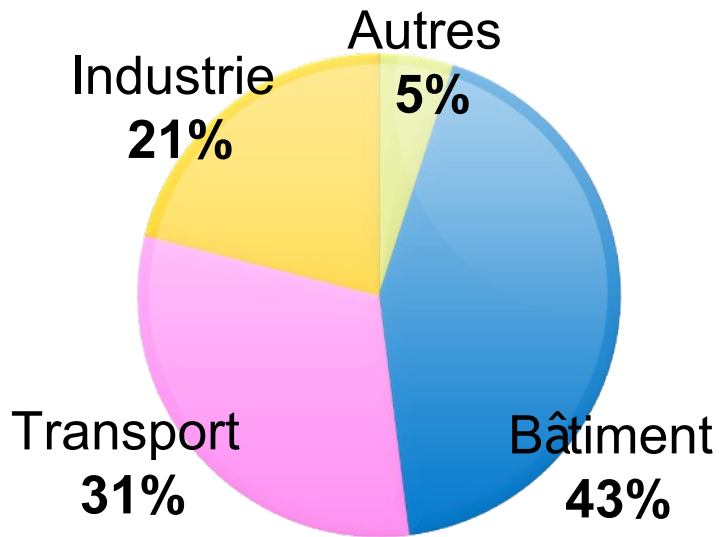
- Les accords internationaux
- Les secteurs prioritaires
- Le Grenelle et les politiques environnementales de la construction et de l'urbanisme
- Le plan Ville Durable
- Les EcoCités
- Les EcoQuartiers



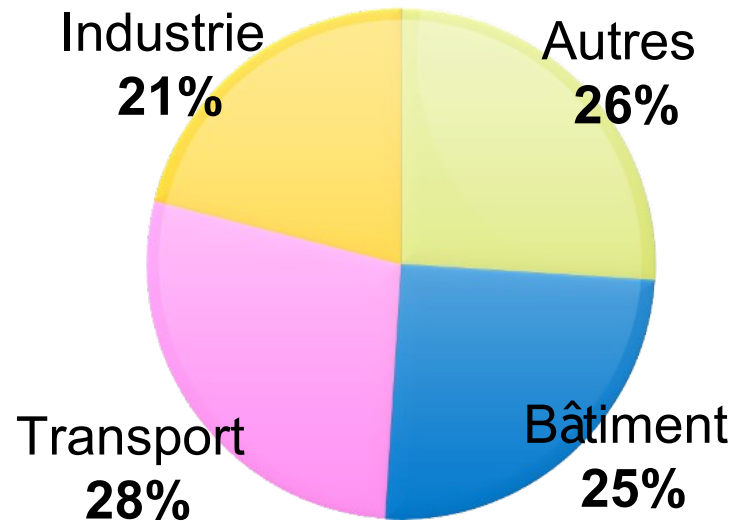
L'engagement de la France dans les accords internationaux

- sommet de Rio (1992),
- conférence de Kyoto (1998),
- conférence de Johannesburg (2002),
- signature de la charte de Leipzig (2007).

Deux secteurs d'intervention prioritaires : bâtiment et transports



Répartition de la consommation d'énergie par secteur d'activité



Répartition des émissions de GES par secteur d'activité

Les politiques environnementales dans les bâtiments : l'impact du Grenelle



Une accélération très volontariste des progrès sur le bâtiment

- Tous les bâtiments publics et ceux affectés au tertiaire neufs dès 2010 en basse consommation (50 KWh/m²) ou à énergie passive ou positive.
- Les énergies renouvelables les plus performantes systématiquement intégrées



Constructions de logements neufs

2012 : généralisation des logements neufs basse consommation (50 KWh/m²).

2020 : généralisation des logements neufs à énergie passive ou positive



Un chantier de rénovation énergétique radicale des bâtiments existants

L'objectif est de diminuer la consommation moyenne du parc de 240 kWh primaires/ m² à 150 d'ici 2020, soit près de 40% en moins.

Les politiques environnementales dans l'urbanisme : l'impact du Grenelle

- Inciter à établir **des plans climat-énergie territoriaux** en cohérence avec les documents d'urbanisme
- Penser global agir local
- Encourager la réalisation d'opérations exemplaires d'aménagement durable des territoires



« Sous l'impulsion des collectivités locales au moins un **écoquartier** avant 2012 (en continuité avec l'existant et intégré dans l'aménagement d'ensemble) dans toutes les communes qui ont des programmes de développement de l'habitat significatif. Définir un **référentiel** pour les écoquartiers. Réaliser une quinzaine de **grands projets d'innovation** énergétique, architecturale »



2008 : Lancement du plan Ville Durable

« Favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire, faire évoluer et gérer la ville »

- Volet « recherches et méthodes »
- Concours EcoQuartiers
- Projet EcoCités
- Appel à projet Transports collectifs
- Conférence nationale sur la nature en ville



La démarche EcoCités

Les enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

La lutte contre l'étalement urbain,
la gestion et le recyclage des déchets,
la construction de bâtiments économes en énergie
le développement des transports collectifs



Tirer parti du dynamisme ambiant en faveur de la ville durable



Faire émerger des "morceaux de villes durables"

Montrer la ville durable dans sa complexité technique, autant que son exemplarité environnementale, économique, et sociale.



Lancement des "Ecocités" en octobre 2008

Identifier des unités urbaines à terme d'environ 50.000 habitants (20.000 logements) sur un programme:

- de dynamisme économique (pôles de compétitivité, grandes entreprises, universités),
- de projets urbains d'accès aux services, aux équipements publics et aux aménités environnementales.

Des projets d'envergures, préfigurateurs des villes durables.



Véritables « morceaux de villes »:

- une nouvelle conception de l'aménagement,
- sobriété d'émissions de gaz à effets de serre
- réduction de production de déchets.
- formes urbaines intelligentes alliant densité et mixité,
- une véritable gouvernance de projet



**première sélection de 5 lauréats
sera arrêtée fin avril 2009.**



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

POLE NATIONAL ECOQUARTIERS

Intervention CAUE - 5 décembre 2008 - CETE de Lyon – Département Villes et Territoires

Le concours annuel EcoQuartiers

- Qu'est-ce qu'un quartier durable?

« Un quartier durable est une zone de **mixité fonctionnelle** développant un **esprit de quartier** ; c'est un endroit où les personnes veulent **vivre et travailler**, maintenant et dans le futur. Les quartiers durables répondent aux **divers besoins** de ses habitants **actuels et futurs**, ils sont sensibles à l'environnement et contribuent à une **haute qualité de vie**. Ils sont **sûrs** et **globaux, bien planifiés, construits** et **gérés**, et offrent des opportunités égales et des **services de qualité à tous**. »

(Accord de Bristol, 6-7 décembre 2005)



Le concours annuel EcoQuartiers

- Qu'est-ce qu'un écoquartier?
 - Un quartier qui répond aux problématiques du développement durable
 - ***Le pilier social et sociétal***
 - ***Le pilier environnemental***
 - ***Le pilier économique***
 - ***La gouvernance et la démocratie participative***



Le concours annuel EcoQuartiers

- Les **pré-requis** politiques et techniques de l'aménagement

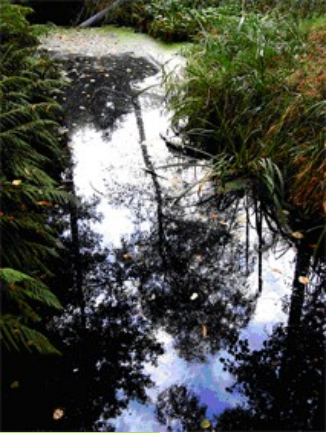
La Gouvernance et le pilotage du projet

*le portage fort des élus,
une maîtrise d'ouvrage structurée,
la participation comme moteur du projet,*

La faisabilité sociale et économique du projet:

*Un montage financier solide,
Une mixité sociale et fonctionnelle,
Une gestion réfléchie en coût global*





• Promouvoir l'excellence écologique dans l'aménagement

L'eau

Les déchets

La biodiversité urbaine

La mobilité

Le développement des énergies renouvelables

La densité et les formes urbaines

L' éco-construction

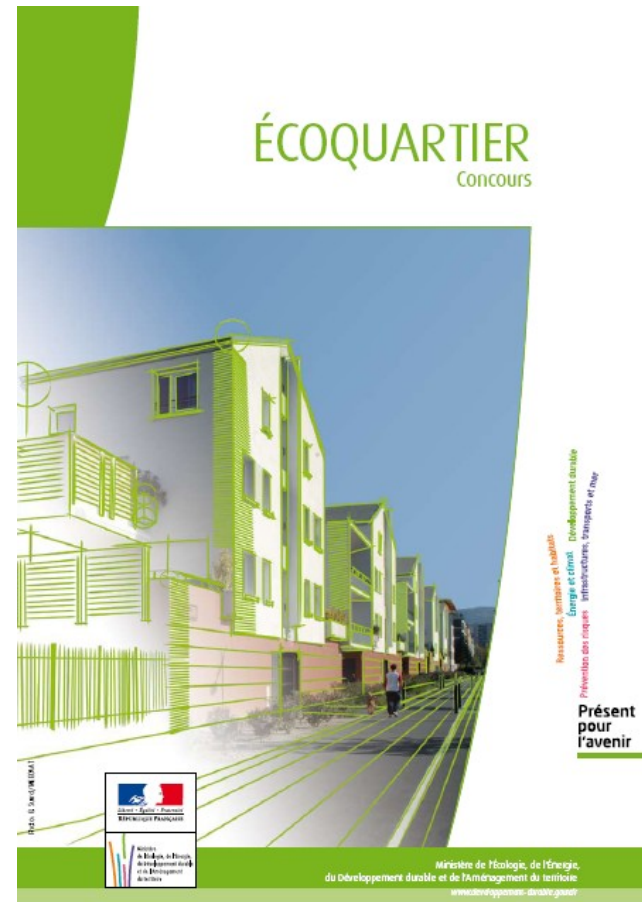


POLE NATIONAL ECOQUARTIERS

Intervention CAUE - 5 décembre 2008 - CETE de Lyon – Département Villes et Territoires

Le concours annuel EcoQuartiers

- Le club opérationnel
- Le palmarès « EcoQuartiers exemplaires »
- Le « Grand prix national »



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

Les premiers résultats seront disponibles dès 2009 sur
www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr.

POLE NATIONAL ECOQUARTIERS

Intervention CAUE - 5 décembre 2008 - CETE de Lyon – Département Villes et Territoires